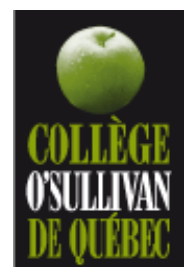


Plan institutionnel de réussite actualisé (2015-2018)



Dernière révision
Juin 2015

RECHERCHE ET RÉDACTION

Réjean Prévost, conseiller pédagogique

RÉVISION

Comité pédagogique

Sylvie Vézina
Jacky Boucher
Réjean Prévost

Secrétariat

Équipe administrative

Membres du Comité pédagogique élargi (mars 2012)

Sylvie Vézina, directrice des études, coordonnatrice des programmes Techniques de bureautique, Techniques de secrétariat et bureautique bilingue et Techniques de comptabilité informatisée

Réjean Prévost, conseiller pédagogique, coordonnateur des programmes Techniques d'intégration web et assurance et sécurité financière

Mario Parent, coordonnateur du programme Spécialiste en réseautique

Steve Légaré, coordonnateur des programmes Techniques d'animation 3D et synthèse d'images et Animation 3D et synthèse d'images en jeux vidéo

Jacky Boucher, coordonnateur des programmes d'Assurance de dommages et expertise en sinistres et Assurance de dommages des particuliers et expertise en sinistres

Membres du Comité pédagogique élargi (actualisé mai 2015)

Sylvie Vézina, directrice des études

Réjean Prévost, conseiller pédagogique, coordonnateur des programmes Techniques de développement web et assurance et sécurité financière

Jacky Boucher, directeur adjoint des études, coordonnateur des programmes d'Assurance de dommages et expertise en sinistres, Assurance de dommages des particuliers et expertise en sinistres, Techniques de bureautique, Techniques de secrétariat et bureautique bilingue et Techniques de comptabilité informatisée

Geneviève Gingras, directrice adjointe des études, Directrice de l'organisation et du cheminement scolaire, *Responsable de l'aide financière, Responsable des services adaptés.*

**Membres du comité de suivi du Plan institutionnel de réussite (PIR)
actualisé (2015-2018)**

- Monique Lefaiivre, enseignante
- Marc Lacroix, enseignant
- Carl Robitaille, enseignant
- Geneviève Gingras, comité pédagogique élargi
- Sylvie Vézina, comité pédagogique
- Julie Charland, affaires étudiantes
- Madeleine Laurendeau, services stages et placement
- Réjean Prévost, comité pédagogique
- Michelle Deschênes, enseignante
- Martin Levasseur, enseignant
- Steve Légaré, enseignant
- Jacky Boucher, comité pédagogique
- Marie-Guylaine Coutu, enseignante
- Joanne Shute, enseignante
- Kirsten Harris, enseignante
- Ève-Marie Tremblay, enseignante

TABLE DES MATIÈRES

AVANT PROPOS.....	5
INTRODUCTION.....	6
1.0 ENJEUX ET OBJECTIFS DU PLAN INSTITUTIONNEL DE RÉUSSITE 2015-2018 ACTUALISÉ.....	7
2.0 PLAN INSTITUTIONNEL DE RÉUSSITE ACTUALISÉ 2015-2018.....	7
2.1 <i>Orientation et axes d'intervention du plan institutionnel de réussite 2012-2015.....</i>	<i>8</i>
2.2 <i>Axes d'intervention et moyens retenus.....</i>	<i>8</i>
2.2.1 Pour les programmes menant à un diplôme d'études collégiales pour les étudiants et qui proviennent du secondaire.....	8
2.2.2 Pour les programmes menant à une attestation d'études collégiales ou un diplôme d'études collégiales pour les étudiants qui ne proviennent pas directement du secondaire.....	8
TABLEAU 1 : Moyens favorisant la transition et l'intégration des étudiants.....	9
TABLEAU 2 : Moyens favorisant la transition des étudiants entre le secondaire et le collégial.....	11
TABLEAU 3 : Moyens favorisant l'intégration ou le retour aux études des étudiants au collégial.....	12
TABLEAU 4 : Moyens favorisant la motivation des étudiants.....	13
TABLEAU 5 : Moyens favorisant l'amélioration de l'enseignement des enseignants.....	15
TABLEAU 6 : Moyens favorisant l'apprentissage des étudiants.....	16
TABLEAU 7 : Moyens liés à l'encadrement des étudiants.....	18
TABLEAU 8 : Moyens touchant l'orientation scolaire et professionnelle des étudiants.....	20
TABLEAU 9 : Moyens liés au perfectionnement du personnel.....	20
TABLEAU 10 : Moyens liés à l'organisation scolaire.....	22
2.2.3 Pour les programmes menant à une attestation d'études collégiales en classe virtuelle interactive (formation en ligne).....	22
TABLEAU 11 : Moyens spécifiques pour la formation en classe virtuelle interactive (formation en ligne).....	23
CONCLUSION.....	24

AVANT PROPOS

Depuis ses origines, en 1942, jusqu'à maintenant, le Collège O'Sullivan de Québec se consacre quotidiennement à la réussite éducative de ses étudiants¹. En plus de la réussite scolaire proprement dite, les autorités du Collège et l'ensemble du personnel qui y évoluent cherchent à favoriser le développement d'une réussite éducative en faisant appel aux trois types de savoir chez les étudiants : savoir, savoir-faire et savoir-être. Cette longue tradition s'orchestre et s'actualise dans la mission du Collège, revue et adoptée au début de 2005 :

« Offrir à sa clientèle étudiante des programmes de formation orientés sur les besoins ou les réalités du marché et assurent une préparation adéquate à son intégration au marché du travail ou aux études supérieures. »

De même, en adéquation avec sa mission, le Collège s'est fixé les buts institutionnels suivants :

- offrir un enseignement d'excellence;
- créer un environnement propice à l'apprentissage;
- adapter ses programmes aux besoins précis du marché du travail;
- permettre à l'étudiant de devenir polyvalent, responsable et autonome dans son domaine.

Ces buts institutionnels s'orchestrent en regard des caractéristiques institutionnelles suivantes :

- un collège aux dimensions humaines;
- un enseignement collé à la réalité du marché du travail;
- des activités de formation enrichies en langues;
- un service de stage et de placement réputé;
- un collège accessible à tous.

Depuis la toute première ébauche du Plan institutionnel de réussite à l'automne 1999 jusqu'au présent exercice, le Collège en est venu à mettre en place et à développer de nouveaux créneaux de formation afin d'assurer sa pérennité. Conséquemment, compte tenu des nouvelles orientations prises au cours des dernières années, les mesures de réussite se sont graduellement élargies et l'évolution des activités du Collège a permis d'accentuer les efforts de soutien à la réussite en mettant en place de nouvelles mesures en ce sens.

¹ Dans le présent document, le genre masculin désigne, lorsque le contexte s'y prête, aussi bien les femmes que les hommes.

INTRODUCTION

À l'automne 1999, le Collège O'Sullivan de Québec se dotait d'un premier Plan institutionnel de réussite dans lequel il spécifiait les mesures mises de l'avant pour améliorer la réussite des étudiants inscrits dans ses deux programmes de formation de niveau collégial, à savoir le DEC en Techniques de bureautique et l'AEC en bureautique et microédition. Ce premier Plan institutionnel de réussite répondait non seulement à une demande explicite du ministère de l'Éducation, mais également à une volonté des dirigeants du Collège O'Sullivan de Québec en regard de la réussite de ses étudiants.

Fer de lance et marque de commerce de la notoriété du Collège O'Sullivan de Québec auprès de la population de la région de Québec depuis des décennies, les programmes de bureautique en étaient graduellement venus à attirer de moins en moins de clientèle. Ainsi, alors qu'il y avait un peu plus de 440 élèves inscrits aux deux programmes en Automne 1996, on en retrouvait plus que 310 en Automne 2000 et seulement 110 en Automne 2003. Confrontées à une baisse progressive de sa clientèle traditionnelle, les instances décisionnelles du Collège en sont venues au constat qu'il fallait, pour relancer les activités de l'établissement d'enseignement, diversifier son offre de formation. À partir du trimestre d'Automne 2000, de nouveaux programmes se sont graduellement greffés à l'offre traditionnelle du Collège.

En 2005, le Collège O'Sullivan de Québec se dotait d'un nouveau Plan institutionnel de réussite (PIR) 2005-2008. Ce nouveau plan coïncidait avec la relance des activités de formation de l'établissement. Ce plan a fait l'objet d'une autoévaluation en 2009 et un rapport d'autoévaluation du Plan institutionnel de réussite a été acheminé à la Commission d'évaluation de l'enseignement collégial (CEEC) en juillet 2009. Il est à noter que le PIR 2005-2008 a été maintenu et est resté en vigueur jusqu'au dépôt du Plan institutionnel de réussite 2012-2015 en mars 2012.

À cet égard, le Collège O'Sullivan de Québec peut affirmer qu'il dispose maintenant d'une expérience importante en matière de réussite éducative. Il tient à souligner la responsabilité et l'implication de chacun des membres du personnel tant administratif que professoral dans la réalisation et l'application des mesures d'aide à la réussite. Sans le concours du personnel, il aurait été ardu, voire même impossible, de mettre de l'avant autant d'initiatives d'aide à la réussite.

Dans son troisième Plan institutionnel de réussite, le Collège O'Sullivan de Québec comptait continuer d'offrir des programmes de formation de grande qualité correspondant aux standards de l'enseignement supérieur et aux prérogatives propres à l'approche par compétences, tout en favorisant la réussite scolaire du plus grand nombre d'étudiants.

C'est dans cette optique que le Collège a actualisé son plan institutionnel de réussite en mai 2015. Cette actualisation consiste en une prolongation du plan sans qu'il y ait de changements au niveau des objectifs. Il s'agit plutôt d'une actualisation au niveau des moyens, soit par la reconduite ou l'ajout de moyens.

Le plan institutionnel de réussite actualisé 2015-2018 a été déposé auprès du Comité de suivi du PIR ainsi qu'auprès du Comité de gestion. Suite à cela, il a été entériné par le Conseil d'administration du Collège O'Sullivan de Québec.

1.0 Enjeux et objectifs du plan institutionnel de réussite actualisé 2015-2018

Par son Plan institutionnel de réussite actualisé 2015-2018, le principal enjeu du Collège, en plus de celui de réaffirmer son souci de favoriser le développement d'une réussite éducative, est de continuer à favoriser l'admissibilité et l'accessibilité aux études collégiales tout en assurant le soutien nécessaire à la réussite scolaire dans un contexte d'exigences élevées répondant aux standards de qualité d'un établissement de niveau collégial.

La réussite scolaire est fonction de différents éléments dont certains sont sis à l'extérieur du champ d'influence du Collège. La principale problématique du présent Plan institutionnel de réussite du Collège O'Sullivan de Québec est celle de la réussite des étudiants dans un cadre d'admissibilité et d'accessibilité aux études d'individus de différents horizons ayant des réalités et des besoins particuliers en matière de services éducatifs.

Ainsi, dans la mesure où le Collège admettra de plus en plus d'étudiants ayant des besoins particuliers, il importera de prévoir des mesures d'aide à la réussite scolaire adaptées à diverses réalités actuelles comme, entre autres, les nouveaux arrivants, la maîtrise insuffisante du français, les étudiants ayant des réalités familiales particulières, les défis de la conciliation étude-famille-travail, etc. À cet égard, il importe de souligner qu'un Plan institutionnel de réussite bien fait et systémique peut avoir des impacts significatifs en matière de persévérance scolaire et de réussite académique.

Les objectifs visés par le présent plan sont :

- Augmenter le taux de réussite des étudiants;
- Augmenter le taux de persévérance des étudiants;
- Augmenter le taux de diplomation des étudiants;
- Améliorer le taux de placement des étudiants;
- Faciliter la poursuite des études universitaires pour les étudiants qui le désirent et plus particulièrement pour ceux qui sont inscrits au DEC Techniques d'animation 3D et synthèse d'images (574.BO).

2.0 Plan institutionnel de réussite actualisé 2015-2018

Dans un premier temps, le Plan institutionnel de réussite présente des mesures qui sont difficilement dissociables les unes des autres puisqu'elles constituent un ensemble de moyens qui se conjuguent dans le but de soutenir les étudiants vers la réussite. Par ailleurs, il importe de souligner que ces mesures ne peuvent en aucun moment se substituer à la fois à l'implication des étudiants dans leur formation et à l'engagement du personnel administratif et professoral puisque l'ensemble des ressources est concerné par la réussite.

Ce nouveau plan, étant le résultat d'une concertation entre la direction du Collège et le personnel qui y œuvre, doit toujours mettre de l'avant cette volonté de privilégier des interventions, des actions et des comportements qui vont tendre à stimuler l'étudiant dans sa quête de réussite et de motivation. À cet égard, nulle mesure, quelle que soit sa portée, ne peut résoudre et répondre aux différents éléments de problématique si elle n'est pas fonction d'objectifs à atteindre. Or, l'atteinte des objectifs se réalise normalement lorsque les ressources s'impliquent et se mobilisent autour de causes communes.

2.1 Orientation et axes d'intervention du plan institutionnel de réussite actualisé 2015-2018

Dans son Plan institutionnel de réussite actualisé 2015-2018, le Collège O'Sullivan de Québec a stratégiquement opté pour définir trois grands axes d'intervention qui énoncent différents moyens formant un agencement d'actions sur diverses dimensions de soutien à la réussite scolaire des étudiants. Ces axes d'intervention ont comme orientation principale la valorisation et le soutien de la réussite scolaire, la persévérance et l'engagement des étudiants. Cette orientation est en adéquation avec le souci de favoriser le développement d'une réussite éducative en faisant appel aux trois types de savoir chez les étudiants.

Dans cette optique, il importe que les responsabilités du personnel enseignant comme non enseignant du Collège soient énoncées de façon claire. Conséquemment, cela implique un décloisonnement des interventions puisque certains moyens demandent la collaboration de plusieurs intervenants, à commencer par la direction des études, le comité pédagogique, les coordonnateurs de programmes, les enseignants et les comités de programmes, pour finir par le personnel administratif et de soutien du Collège.

En fait, tout le personnel du Collège a un rôle à jouer auprès des étudiants de façon à les soutenir dans leur réussite scolaire. Toutefois, il faut néanmoins souligner que l'étudiant demeure le premier responsable de sa réussite scolaire. S'investir dans ses études, y consacrer du temps et de l'énergie constitue les impératifs du « métier » d'étudiant.

Somme toute, le Plan institutionnel de réussite actualisé 2015-2018 du Collège O'Sullivan de Québec s'orchestre évidemment autour de l'étudiant et de ses besoins particuliers. L'objectif global étant de proposer à l'étudiant un amalgame complet d'accueil, d'intégration, de survie, d'enseignement, de soutien pédagogique, de soutien parapédagogique et de participation à la vie collégiale. Pour ce faire, il importe de souligner que le Collège s'engage à accroître le soutien pédagogique à l'équipe d'enseignants. Conscient du fait que les enseignants sont les principaux acteurs en matière d'éducation, le Collège compte mettre de l'avant diverses mesures afin d'encadrer et d'aider les enseignants dans leur tâche professionnelle d'enseignement.

2.2 Axes d'intervention et moyens retenus

2.2.1 Pour les programmes menant à un diplôme d'études collégiales pour les étudiants et qui proviennent du secondaire

Cet axe d'intervention vise le soutien à la réussite des étudiants qui évoluent dans les programmes 412.A0 DEC Techniques de bureautique et 574.B0 DEC Animation 3D et synthèse d'images et 410.E0 Administration générale provenant du secondaire.

2.2.2 Pour les programmes menant à une attestation d'études collégiales ou un diplôme d'études collégiales pour les étudiants qui ne proviennent pas directement du secondaire

Cet axe d'intervention vise le soutien à la réussite des étudiants qui évoluent dans un ou l'autre des programmes d'attestation d'études collégiales (AEC) dispensés en classe traditionnelle ou en ligne. Dans le cas des étudiants évoluant dans un DEC en classe traditionnelle ou en ligne, il s'agit de moyens visant les étudiants qui ont déjà une expérience au niveau collégial.

TABLEAU 1 : Moyens favorisant la transition et l'intégration des étudiants
Axes d'intervention 2.2.1 et 2.2.2

Version 2012-2015	Version actualisée 2015-2018
<ul style="list-style-type: none"> - Diffuser l'information précise sur les exigences scolaires du collégial et sur les efforts qu'exige le «métier» d'étudiant. - Organiser des activités de « portes ouvertes ». - Diffuser de l'information sur les programmes et la profession choisie par l'entremise de différentes initiatives : document promotionnel, site web du Collège, formule étudiant d'un jour, etc. - Procéder à l'envoi massif des prospectus du Collège auprès des conseillers d'orientation. - Perpétuer la participation du Collège au Colloque annuel de l'approche orientante et à la biennale des collèges privés. - Rencontrer les étudiants et les parents qui déposent une demande d'admission à la confirmation de leur inscription pour s'assurer que le programme correspond à leurs attentes. - Informer les étudiants des différents services mis à leur disposition au Collège. - Impliquer le personnel enseignant et non enseignant lors des journées d'accueil et d'intégration des nouveaux étudiants. - Utiliser le plan de cours pour structurer la démarche d'apprentissage dès le début de la formation. - Impliquer les étudiants dans des projets liés à leur domaine d'études dès le début de la formation. - Dépister rapidement les étudiants à risque en Comité de programme. - Porter une attention particulière envers les étudiants de la nouvelle clientèle dite émergente. - Mettre en place une entité de Services adaptés. - Mettre en place des horaires avec cheminement allégé pour les étudiants ayant des problèmes d'apprentissage diagnostiqués. - Susciter, en Comité de programme, la concertation des enseignants afin de mieux répartir la charge de travail des étudiants. - Favoriser la diversification des activités d'apprentissage dans les différents cours du programme. - Renforcer l'utilisation de l'évaluation formative avant toute évaluation sommative. 	<ul style="list-style-type: none"> - Diffuser l'information précise sur les exigences scolaires du collégial et sur les efforts qu'exige le «métier» d'étudiant. - Augmenter la présence des représentants du Collège dans les ateliers d'information scolaire dans les écoles secondaires - Perpétuer la participation du Collège au Colloque annuel de l'approche orientante et au Salon carrière et formation - Utiliser des tests (français, anglais, modélisation 3D) dans le processus d'admission pour aider à déterminer le profil des étudiants avant le début des cours. - Rencontrer les étudiants et les parents qui reçoivent une offre d'admission à la confirmation de leur inscription pour s'assurer que le programme correspond à leurs attentes. - Encourager les enseignants à inviter des conférenciers et à visiter des entreprises du domaine lié au programme dès la première session. - Prescrire des activités complémentaires (Centre d'aide en français CAF, Centre d'aide en anglais CAA, Centre d'aide en informatique CAI) dès l'entrée au collège en fonction de l'historique scolaire, en fonction des résultats aux tests de classement et en fonction des besoins identifiés à l'admission. - Informer les étudiants et les parents des différents services mis à leur disposition au Collège dès l'admission. - Impliquer le personnel enseignant et non enseignant lors des journées d'accueil et d'intégration des nouveaux étudiants. - Aider l'étudiant à utiliser le plan de cours pour structurer sa démarche d'apprentissage et la gestion de son temps dès le début de la formation. - Impliquer les étudiants dans des projets liés à leur domaine d'études dès le début de la formation. - Dépister rapidement les étudiants à risque en Comité de programme. - Suivre de manière rigoureuse le taux de présence des nouveaux étudiants au cours des deux premiers mois d'un programme. Indicateur de décrochage. - Adapter l'offre d'activités complémentaires pour la clientèle immigrante ou allophone. Ex : atelier de conversation en français ou en anglais, mise à niveau en français. - Promouvoir les services adaptés à l'accueil et au cours des diverses

	<p>interventions d'encadrement.</p> <ul style="list-style-type: none">- Mettre en place des horaires avec cheminement allégé pour les étudiants ayant des problèmes d'apprentissage diagnostiqués.- Promouvoir l'approche programme pour favoriser la cohérence des parcours pédagogiques dans une perspective de réussite. Ex : répartition logique des travaux.- Favoriser la diversification des activités d'apprentissage dans les différents cours du programme.- Renforcer l'utilisation de l'évaluation formative formelle et consigner les rétroactions pour un partage en comité de programme.- Suggérer l'implantation d'une évaluation sommative d'au moins 10% avant la quatrième semaine de la session pour aider au dépistage plus rapide des étudiants en difficulté.- Offrir des cheminements particuliers aux étudiants pour concilier étude-famille-travail.- Mettre en place une démarche de renforcement du oui lors de la confirmation de l'inscription des nouveaux étudiants.
--	--

TABLEAU 2 : Moyens favorisant la transition des étudiants entre le secondaire et le collégial

Axe d'intervention 2.2.1

Version 2012-2015	Version actualisée 2015-2018
<ul style="list-style-type: none"> - Promouvoir la formation auprès des jeunes dans le cadre de la tournée des écoles secondaires (ateliers et kiosque midi). - Favoriser la rencontre entre certains membres du personnel enseignant et les intervenants en information scolaire du secondaire. - Continuer de participer aux matinées collégiales dans les écoles secondaires en présentant des activités d'apprentissage dans le cadre du cours Projet personnel d'orientation (PPO). - Favoriser la rencontre avec des parents de nouveaux étudiants pour les informer des exigences des études collégiales. - Organiser une journée d'accueil et d'intégration systématique des nouveaux étudiants pour tous les programmes de DEC. - Distribuer à tous les nouveaux étudiants l'affiche intitulée <i>Guide de survie au collégial</i>. - Organiser des séances d'information relatives à l'utilisation du <i>Guide de survie au collégial</i>. - Utiliser l'évaluation formative et diagnostique pour identifier les acquis des étudiants qui débutent leur formation. 	<ul style="list-style-type: none"> - Informer les étudiants du secondaire de la réalité des études collégiales lors des ateliers d'information scolaire. - Favoriser la rencontre entre certains membres du personnel enseignant et les intervenants en information scolaire du secondaire. - Continuer de participer aux matinées collégiales dans les écoles secondaires en présentant des activités d'apprentissage dans le cadre du cours Projet personnel d'orientation (PPO). - Favoriser la rencontre avec des parents de nouveaux étudiants pour les informer des exigences des études collégiales. - Organiser une journée d'accueil et d'intégration systématique des nouveaux étudiants pour tous les programmes de DEC. - Distribuer à tous les nouveaux étudiants l'affiche intitulée <i>Guide de survie au collégial</i>. - Organiser des séances d'information relatives à l'utilisation du <i>Guide de survie au collégial</i>. - Utiliser l'évaluation formative et diagnostique pour identifier les acquis des étudiants qui débutent leur formation. - Encourager les enseignants à inviter des conférenciers et à visiter des entreprises du domaine lié au programme dès la première session.

TABLEAU 3 : Moyens favorisant l'intégration ou le retour aux études des étudiants au collégial
Axe d'intervention 2.2.2

Version 2012-2015	Version actualisée 2015-2018
<ul style="list-style-type: none"> - Promouvoir la formation auprès des jeunes adultes ou des adultes dans le cadre des activités relatives au Salon de l'Éducation Emploi de Québec. - Favoriser la rencontre entre certains membres du personnel enseignant et les intervenants en information scolaire du collégial. - Organiser une journée d'accueil et d'intégration systématique des nouveaux étudiants pour tous les programmes d'AEC ou de DEC. 	<ul style="list-style-type: none"> - Promouvoir la formation auprès des adultes dans le cadre des activités relatives au Salon carrière et formation. - Informer les candidats adultes des enjeux de la réussite au collégial dès le début des démarches d'admission. - Au besoin, prescrire des activités de préparation au retour aux études dès la demande d'admission. - Organiser une journée d'accueil et d'intégration systématique des nouveaux étudiants pour tous les programmes d'AEC et de DEC. - S'assurer de fournir l'information et les outils concernant la réussite scolaire aux nouveaux étudiants adultes. Ex : Guide de survie, méthode de prise de notes, gestion du temps, préparation aux examens - Promouvoir rapidement les services de soutien psychologiques afin d'aider les adultes dans la conciliation travail, études et famille.

TABLEAU 4 : Moyens favorisant la motivation des étudiants
Axes d'intervention 2.2.1 et 2.2.2

Version 2012-2015	Version actualisée 2015-2018
<ul style="list-style-type: none"> - Promouvoir des activités parascolaires, concours, recherches ou autre projet où l'étudiant est appelé au dépassement sur le plan de l'ensemble de son développement personnel ainsi qu'en regard de son sentiment d'appartenance envers son programme d'études et le Collège. - Mettre en place des activités d'appropriation du programme dès les premiers cours du programme. - Organiser et participer à des activités communautaires et culturelles (voyage culturel en Europe, aux États-Unis, en Afrique du Nord, voyage d'immersion en anglais, etc.). - Promouvoir la mesure de la reconnaissance de l'engagement étudiant. - Reconnaître de façon officielle certaines réalisations des étudiants. - Bonifier les bourses et les prix d'excellence existants et tenir annuellement la Soirée des honneurs O'Sullivan. - Accroître les initiatives de partenariat entre le Collège et les universités dans le cadre d'entente DEC-BACC. - Promouvoir les stages en milieu de travail pour augmenter la motivation et assurer une meilleure intégration au marché du travail. - Favoriser la formule de l'alternance travail-études (ATE) dans certains programmes techniques. - Organiser des conférences d'anciens étudiants et de personnes oeuvrant dans différentes sphères professionnelles, culturelles, sportives, etc. - Renouveler les ententes avec différents organismes comme Nautilus, Tournoi international de hockey Pee Wee de Québec, le réseau de bibliothèques de la Ville de Québec, etc. - Perpétuer la Soirée de démos afin d'offrir une vitrine et une visibilité publique aux étudiants en animation 3D devant un auditoire élargi. - Encourager les étudiants à participer à des compétitions comme le Bivouac Urbain, compétition de création graphique de L'Université du Québec en Abitibi-Témiscamingue (UQAT), le concours du Mérite formation emploi, etc. - Préciser, dans le plan de cours, les attentes et les exigences du cours ainsi que les conséquences de l'échec à un cours pour la poursuite des études dans le programme choisi. - Offrir un soutien pédagogique et andragogique pour les jeunes adultes et les 	<ul style="list-style-type: none"> - Promouvoir des activités parascolaires, concours, recherches ou autre projet où l'étudiant est appelé au dépassement sur le plan de l'ensemble de son développement personnel ainsi qu'en regard de son sentiment d'appartenance envers son programme d'études et le Collège. - Mettre en place des activités d'appropriation du programme dès les premiers cours du programme. - Promouvoir la mesure de la reconnaissance de l'engagement étudiant. - Reconnaître de façon officielle certaines réalisations des étudiants. - Bonifier les bourses et les prix d'excellence existants et tenir annuellement la Soirée des finissants O'Sullivan. - Implication des responsables du service d'aide au placement dans le cheminement et la motivation de l'étudiant. Ex : Visite de supervision de stage, rétroaction sur les expériences positives et négatives vécues en stage. - Information périodique des membres du service d'aide au placement auprès des étudiants concernant l'importance de la diplomation et des conséquences d'intégrer un emploi avant la fin d'un programme. - Accroître les initiatives de partenariat entre le Collège et les universités dans le cadre d'ententes DEC-BACC. - Promouvoir les stages en milieu de travail pour augmenter la motivation et assurer une meilleure intégration au marché du travail. - Favoriser la formule de l'alternance travail-études (ATE) dans certains programmes techniques. - Organiser des conférences d'anciens étudiants et de personnes oeuvrant dans différentes sphères professionnelles, culturelles, sportives, etc. - Renouveler les ententes avec différents organismes comme Nautilus, Tournoi international de hockey Pee Wee de Québec, le réseau de bibliothèques de la Ville de Québec, TOEIC, UQAT, CHAD, AMF, CISRO, SOITT, Emploi Québec, Énergie Cardio, Total Coaching, Environnement JEUnesse pour l'accréditation collège vert, etc. - Diffuser et mettre en valeur les productions des étudiants en animation 3D lors de la soirée des finissants. - Encourager les étudiants à participer à des compétitions comme : le Challenge Pixel, compétition de création graphique de L'Université du Québec en

<p>adultes qui effectuent un retour aux études.</p>	<p>Abitibi-Témiscamingue (UQAT), etc.</p> <ul style="list-style-type: none"> - Préciser, dans le plan de cours, les attentes et les exigences du cours ainsi que les conséquences de l'échec à un cours pour la poursuite des études dans le programme choisi. - Offrir un soutien pédagogique diversifié et andragogique pour les jeunes adultes et les adultes qui effectuent un retour aux études. Périodes d'aide à la réussite, rencontre individuelle du coordonnateur, suivi rigoureux en lien avec les absences. - Promouvoir le programme de remise de dette des Prêts et bourses qui favorise la diplomation dans les délais prévus pour les étudiants inscrits dans un programme de DEC. - Offrir des séances d'information en lien avec les différents prix et bourses d'excellence (AURA, Engagement étudiant, etc.).
---	--

TABLEAU 5 : Moyens favorisant l'amélioration de l'enseignement des enseignants**Axes d'intervention 2.2.1 et 2.2.2**

<ul style="list-style-type: none">- Distribuer systématiquement à tous les enseignants le <i>Guide du personnel enseignant</i> ainsi que le <i>Guide d'utilisation du portail ColNet</i>.- Organiser des rencontres pédagogiques et des Comités de programme avec tous les membres du personnel enseignant de chacun des programmes d'études.- Offrir de la formation et du soutien pédagogique aux enseignants en matière d'évaluation des apprentissages en adéquation avec les préceptes de l'approche par compétence.- Susciter l'échange entre enseignants sur des sujets concernant les activités et les stratégies d'apprentissage.- Soutenir le développement du portail ColNet.- Susciter la participation des enseignants aux diverses réunions en relation avec la tâche professionnelle d'enseignement.- Développer et mettre à la disposition des enseignants des applications technopédagogiques interactives destinées à l'encadrement de la réussite des étudiants.	<ul style="list-style-type: none">- Distribuer systématiquement à tous les enseignants le <i>Guide du personnel enseignant</i> ainsi que le <i>Guide d'utilisation du portail ColNet</i>.- Organiser des rencontres pédagogiques et des Comités de programme avec tous les membres du personnel enseignant de chacun des programmes d'études.- Offrir de la formation et du soutien pédagogique aux enseignants en matière d'évaluation des apprentissages en adéquation avec les préceptes de l'approche par compétence.- Susciter l'échange entre enseignants sur des sujets concernant les activités et les stratégies d'apprentissage.- Soutenir le développement du portail ColNet.- Susciter la participation des enseignants aux diverses réunions en relation avec la tâche professionnelle d'enseignement.- Développer et mettre à la disposition des enseignants des applications technopédagogiques interactives destinées à l'encadrement de la réussite des étudiants.- Offrir du soutien individualisé aux nouveaux enseignants.- Perpétuer l'évaluation de l'enseignement.- Instaurer des mesures d'observation des cours par la direction des études dans l'optique d'un processus d'amélioration continue.- Perpétuer les mesures d'observation des cours pour les programmes qui sont dispensés en ligne.
---	---

TABLEAU 6 : Moyens favorisant l'apprentissage des étudiants Axes d'intervention 2.2.1 et 2.2.2	
Version 2012-2015	Version actualisée 2015-2018
<ul style="list-style-type: none"> - Renforcer la zone d'immersion anglaise dans les deux campus du Collège. - Promouvoir les activités du Centre d'aide en français et en anglais. - Perpétuer l'ouverture 24 heures sur 24 des classes informatisées du Campus 600. - Procéder à une évaluation hâtive des étudiants pour favoriser la prise de conscience de leurs difficultés potentielles et le dépistage par le personnel enseignant. - Renforcer les mesures de tutorat entre enseignant et étudiants. - Promouvoir les activités de tutorat par les pairs (formule Tandem) auprès des étudiants et des enseignants. - Explorer certaines formes d'auto-apprentissage par le biais des TIC. - Planter et promouvoir l'utilisation du serveur de contenu pédagogique Moodle. - Aménager la charge de travail imposée aux étudiants dans certains cours de formation spécifiques pour leur permettre de consacrer le temps nécessaire à leurs cours de formation générale. - Mettre en place des ateliers visant à outiller les étudiants sur le plan des habiletés méthodologiques comme : la prise de notes, la gestion du temps, l'art d'étudier, la préparation aux examens, etc. - Offrir un soutien pédagogique concret aux étudiants et les sensibiliser sur l'importance de la présence aux cours. - Continuer d'offrir les activités d'informations et de préparations à l'examen uniforme de français (EUF). - Proposer des stratégies adaptées aux étudiants qui ont échoué l'épreuve uniforme de français (EUF) et offrir des simulations d'examen préparatoires. - Maintenir l'évaluation systématique des cours et des services par les étudiants. - Promouvoir les activités du Business International Center. - Continuer de mettre en place des stratégies de suivi et de rattrapage pour les étudiants en difficulté d'apprentissage. - Continuer d'offrir le test TOEIC aux étudiants inscrits dans les DEC. 	<ul style="list-style-type: none"> - Renforcer la zone d'immersion anglaise au Collège. - Promouvoir les activités du Centre d'aide en français (CAF), en anglais (CAA) et en informatique (CAI). - Perpétuer l'ouverture 24 heures sur 24 des classes informatisées du Campus 600 et rendre disponible des locaux en dehors des heures de cours au Campus 840. - Procéder à une évaluation hâtive des étudiants pour favoriser la prise de conscience de leurs difficultés potentielles et le dépistage par le personnel enseignant. - Renforcer les mesures de tutorat entre enseignant et étudiants. - Promouvoir les activités de tutorat par les pairs (formule Tandem) auprès des étudiants et des enseignants. - Encourager l'utilisation des TIC pour favoriser la qualité de l'apprentissage. Ex : tutoriels, quiz sur Moodle, rencontres virtuelles sur Blackboard en dehors des cours. - Encourager l'utilisation des outils de collaboration tels : forum, Google doc, Mumble, Constellio, etc. - Planter et promouvoir l'utilisation du système de gestion des apprentissages Moodle. - Adapter la charge de travail imposée aux étudiants dans certains cours de formation spécifiques pour leur permettre de consacrer le temps nécessaire à leurs cours de formation générale. - Mettre en place des ateliers visant à outiller les étudiants sur le plan des habiletés méthodologiques comme : la prise de notes, la gestion du temps, l'art d'étudier, la préparation aux examens, etc. - Offrir un soutien pédagogique concret aux étudiants et les sensibiliser sur l'importance de la présence aux cours. - Continuer d'offrir les activités d'informations et de préparations à l'examen l'épreuve uniforme de français (EUF). - Proposer des stratégies adaptées aux étudiants qui ont échoué l'épreuve uniforme de français (EUF) et offrir des simulations d'examens préparatoires. - Maintenir l'évaluation systématique des cours et des services par les étudiants.

<ul style="list-style-type: none"> - Soutenir le développement du portail ColNet. 	<ul style="list-style-type: none"> - Promouvoir les activités dans les English workshops. - Continuer de mettre en place des stratégies de suivi et de rattrapage pour les étudiants en difficulté d'apprentissage. - Continuer d'offrir le test TOEIC aux étudiants inscrits dans les DEC en lien avec l'épreuve synthèse de programme (ESP). - Maximiser l'utilisation du portail ColNet afin d'aider l'étudiant et l'équipe pédagogique à suivre le rendement en temps réel. - Mettre en place des accommodements pour les étudiants ayant des difficultés d'apprentissage avec diagnostic. - Offrir des séances d'information de l'épreuve synthèse de programme (ESP) pour les étudiants inscrits dans un DEC. - Encourager les enseignants à promouvoir les différents services mis à la disposition des étudiants (Services adaptés, formule Tandem, aide psychosociale, etc.).
--	---

TABLEAU 7 : Moyens liés à l'encadrement des étudiants**Axes d'intervention 2.2.1 et 2.2.2**

Version 2012-2015	Version actualisée 2015-2018
<ul style="list-style-type: none">- Effectuer un suivi serré des étudiants dès la remise des premiers travaux.- Orienter de façon systématique les étudiants en difficulté vers les centres d'aide existants.- Effectuer un suivi serré des présences aux cours et sensibiliser les étudiants sur les incidences résultant de l'absentéisme.- Encadrer et rencontrer les étudiants qui veulent annuler des cours ou le programme de formation.- Continuer l'utilisation du tutorat par les pairs pour l'aide aux devoirs et à l'étude.- Aider les nouveaux étudiants en provenance de l'extérieur de la région de Québec à s'intégrer harmonieusement.- Mettre en place une équipe «programme» d'enseignants pour accompagner certains étudiants dans leurs études en début de formation.- Responsabiliser les étudiants par l'organisation d'activités d'accueil ciblées et la diffusion de l'information aux moments critiques en utilisant le portail Colnet et l'agenda pour rappeler certaines conditions facilitant la réussite.- Inscrire à l'horaire des étudiants deux périodes gelées d'aide à la réussite par semaine.- Renforcer la politique assujettissant la participation aux activités de vie étudiante à un certain niveau de réussite scolaire.- Renforcer les stratégies visant à promouvoir les services d'aide aux étudiants.- Procéder à l'évaluation du rendement et du progrès des étudiants.- Augmenter le nombre de réunions des Comités de programme afin de discuter de la réussite des étudiants.- Perpétuer, au début de chaque session, le calendrier de réunion des Comités de programme.	<ul style="list-style-type: none">- Effectuer un suivi serré des étudiants dès la remise des premiers travaux.- Orienter de façon systématique les étudiants en difficulté vers les ressources appropriées.- Effectuer un suivi des présences aux cours et sensibiliser les étudiants sur les incidences résultant de l'absentéisme.- Encadrer et rencontrer les étudiants qui veulent annuler des cours ou le programme de formation afin d'identifier des causes sous-jacentes où une intervention est possible.- Continuer l'utilisation du tutorat par les pairs pour l'aide aux devoirs et à l'étude.- Aider les nouveaux étudiants en provenance de l'extérieur du Québec à s'adapter au système scolaire québécois.- Mettre en place une équipe «programme» d'enseignants pour accompagner certains étudiants dans leurs études en début de formation.- Responsabiliser les étudiants par l'organisation d'activités d'accueil ciblées et la diffusion de l'information en utilisant le portail Colnet et l'agenda pour rappeler certaines conditions facilitant la réussite.- Réserver à l'horaire des étudiants deux périodes systématiques d'aide à la réussite par semaine.- Renforcer les stratégies visant à promouvoir les services d'aide aux étudiants.- Procéder à l'évaluation du rendement et du progrès des étudiants à la suite d'une première intervention.- Maintenir un nombre suffisant de réunions des Comités de programme afin d'intervenir sur la réussite des étudiants.- Organiser, au début de chaque session, le calendrier de réunion des Comités de programme.- Communiquer à l'équipe pédagogique les orientations et les indicateurs en matière de réussite.- Identifier les cours porteurs dans chaque programme pour lesquels un échec pourrait avoir une incidence majeure sur la poursuite de la formation.

	<ul style="list-style-type: none">- Informer les nouveaux enseignants et les étudiants du caractère préalable de certains cours et de leur importance dans la réussite des cours subséquents.- Rencontrer individuellement les étudiants concernant leur cheminement scolaire.
--	---

TABLEAU 8 : Moyens touchant l'orientation scolaire et professionnelle des étudiants**Axes d'intervention 2.2.1 et 2.2.2**

Version 2012-2015	Version actualisée 2015-2018
<ul style="list-style-type: none"> - Continuer les activités du type « étudiant d'un jour » et « portes ouvertes ». - Promouvoir les activités portant sur les diverses dimensions du processus d'orientation, de recherche de soi, de motivation à l'étude ou d'information professionnelle. - Mettre en place des activités centrées sur le développement personnel et la connaissance de soi. - Maintenir la diversité des services d'orientation scolaire (visites en classe, rencontres sans rendez-vous, ateliers, etc.). - Continuer de faire le repérage des étudiants présentant des problèmes d'orientation. 	<ul style="list-style-type: none"> - Continuer les activités du type « étudiant d'un jour » et « portes ouvertes ». - Promouvoir les activités portant sur les diverses dimensions du processus d'orientation, de connaissance de soi, de connaissance du marché du travail et des perspectives de carrière. - Mettre en place des activités centrées sur le développement personnel et la connaissance de soi lorsqu'elles ne font pas partie d'une compétence du programme. - Maintenir la diversité des activités d'orientation scolaire par l'équipe pédagogique et par les membres du service d'aide au placement (visites en classe, rencontres sans rendez-vous, ateliers, participation à des congrès, préparation du CV, Carrefour de recrutement, journée carrière, etc.). - Référer aux ressources disponibles les étudiants présentant des difficultés liées à des questionnements vocationnels, à des indécisions ou à une remise en question du domaine choisi.

TABLEAU 9 : Moyens liés au perfectionnement du personnel**Axes d'intervention 2.2.1 et 2.2.2**

Version 2012-2015	Version actualisée 2015-2018
<ul style="list-style-type: none"> - Utiliser les résultats provenant des questionnaires d'évaluation comme moyen d'auto-évaluation, de reconnaissance de ses forces et de diagnostic de ses besoins de perfectionnement. - Mettre en œuvre des activités de perfectionnement portant sur des thèmes mentionnés dans le plan de réussite en réponse aux besoins du personnel enseignant. - Organiser des activités de formation pour le personnel enseignant et administratif visant le développement d'attitudes et d'habiletés propres à faciliter la relation avec les étudiants ayant des difficultés d'apprentissage liées au domaine. - Effectuer un suivi personnalisé des nouveaux enseignants de la part de la direction des études. - Organiser des activités de perfectionnement destinées au personnel 	<ul style="list-style-type: none"> - Utiliser les résultats provenant des questionnaires d'évaluation de l'enseignement et des cours comme moyens pour identifier les besoins de perfectionnement sur le plan pédagogique. - Offrir périodiquement des activités de perfectionnement pour supporter les enseignants dans la mise en œuvre du plan institutionnel de réussite. - Organiser des activités de formation pour le personnel enseignant et administratif visant le développement d'attitudes et d'habiletés propres à faciliter la relation avec les étudiants ayant des difficultés d'apprentissage. - Effectuer un suivi personnalisé des nouveaux enseignants de la part de la direction des études. - Organiser des activités de perfectionnement destinées au personnel enseignant et administratif portant sur différentes problématiques en éducation.

<p>enseignant et administratif portant sur différentes problématiques de l'éducation.</p> <ul style="list-style-type: none"> - Organiser des formations destinées aux enseignants en lien avec les TIC. - Promouvoir les Ateliers pédagogiques organisés annuellement par l'Association des collèges privés du Québec (ACPQ). 	<ul style="list-style-type: none"> - Organiser des formations destinées aux enseignants en lien avec les TIC. - Promouvoir la participation aux Ateliers pédagogiques organisés annuellement par l'Association des collèges privés du Québec (ACPQ), aux activités de l'AQPC, de l'ARC, des REPTICS, du Carrefour de la réussite, de l'APOP, etc. - Encourager et supporter les enseignants dans leur processus de formation continue.
---	---

TABLEAU 10 : Moyens liés à l'organisation scolaire**Axes d'intervention 2.2.1 et 2.2.2**

Version 2012-2015	Version actualisée 2015-2018
<ul style="list-style-type: none">- Procéder annuellement à l'analyse des taux de réussite, de diplomation et de persévérance des étudiants et à la révision au besoin de la séquence des cours ainsi qu'à leur place dans l'horaire.- Mettre en place des périodes libres pour les étudiants afin de susciter la participation aux activités proposées par le Collège.- Maintenir le seuil de contingentement de certains programmes de formation.- Faciliter la disponibilité de locaux permettant le travail en équipe hors des heures de cours.- Indiquer aux étudiants les périodes de disponibilité de chaque enseignant.- Adapter l'horaire de façon à permettre un apprentissage optimal des étudiants.	<ul style="list-style-type: none">- Procéder annuellement à l'analyse des taux de réussite, de diplomation et de persévérance des étudiants.- Analyser et revoir, au besoin, la séquence des cours ainsi que leur place dans le logigramme des cours.- Mettre en place des périodes libres pour les étudiants afin de susciter la participation aux activités proposées par le Collège.- Faciliter la disponibilité de locaux permettant le travail en équipe hors des heures de cours.- Indiquer aux étudiants les périodes de disponibilité de chaque enseignant.- Adapter l'horaire de façon à permettre un apprentissage optimal des étudiants.- Coordonner les actions des services adaptés et celles de l'équipe pédagogique afin de supporter la réussite des étudiants avec des besoins particuliers.

2.2.3 Pour les programmes dispensés en classe virtuelle interactive (formation en ligne)

Cet axe d'intervention vise le soutien à la réussite des étudiants qui évoluent dans un ou l'autre des programmes d'attestation d'études collégiales dispensées en classe virtuelle interactive ainsi que pour les étudiants qui sont inscrits au programme de DEC Administration générale (410.E0).

Parallèlement à l'utilisation des mesures d'aide à la réussite identifiées pour les programmes en classe traditionnelle, un certain nombre de mesures d'aides spécifiques à la réussite en classe virtuelle interactive ont été mises en place ou sont en voie d'être implantées.

TABLEAU 11 : Moyens spécifiques pour la formation en classe virtuelle interactive (formation en ligne)

Version 2012-2015	Version actualisée 2015-2018
<ul style="list-style-type: none"> - Inscrire systématiquement les nouveaux étudiants à une formation de mise à niveau en informatique avant qu'ils ne commencent le programme de formation proprement dit ou en cours de première session dans le cadre d'un des cours du programme. - Utiliser des outils et des stratégies technopédagogiques dans la construction et la diffusion des cours. - Sensibiliser les étudiants en regard des différentes réalités propres à la formation en classe virtuelle interactive : autonomie, autodiscipline, etc. - Ajouter une ressource technique pour le soutien informatique à mi-temps pour les étudiants. - Aménager le logigramme des programmes afin d'accroître le niveau d'apprentissage chez les étudiants. - Arrimer systématiquement les programmes en regard des prérogatives émises par certains organismes encadrant la profession (AMF, CHAD, etc.). - Accroître le nombre de Comités de programme de façon virtuelle ou en présentielle. - Inclure des périodes d'aide à la réussite dans les horaires des étudiants. 	<ul style="list-style-type: none"> - Utiliser le portail Moodle pour faciliter le suivi des activités d'apprentissage des étudiants en ligne. - Sensibiliser les étudiants en regard des différentes réalités propres à la formation en classe virtuelle interactive : autonomie, autodiscipline, profil FAD, profil TIC, etc. - Offrir des outils de support à l'apprentissage qui sont adaptés aux étudiants en ligne. Ex : Ressources disponibles sur Moodle, tutoriels, bureau virtuel sur Blackboard, examens formatifs périodiques disponibles en ligne. - S'assurer que les intervenants offrent des services d'encadrement qui tiennent compte du plan administratif, cognitif, socio-affectif, motivationnel et technique et qu'ils réfèrent les étudiants à la ressource appropriée. - Informer les étudiants en ligne des services de soutien offert par le Collège en dehors des heures ouvrables. - Impliquer l'équipe de soutien technique dans les activités de formation sur la plateforme pour assurer un fonctionnement optimal des activités d'apprentissage. - Aménager le logigramme des programmes afin d'accroître le niveau d'apprentissage chez les étudiants. - Arrimer les programmes en regard des prérogatives émises par certains organismes encadrant la profession (AMF, CHAD, CISRO, etc.). - Organiser des comités de programme périodiquement de façon virtuelle ou présentielle. - Inclure des activités d'aide à la réussite dans les horaires des étudiants.

CONCLUSION

Quoique le Plan institutionnel de réussite actualisé 2015-2018 maintienne en bonne partie ce qui était déjà établi dans le plan institutionnel 2012-2015, plusieurs mesures de soutien visant la réussite ont été ajoutées, notamment des projets novateurs.

Conscients que la réussite scolaire des étudiants constitue un défi de tous les jours, il importe de souligner que le présent Plan institutionnel de réussite actualisé n'est pas immuable puisque des mesures non incluses dans ce document peuvent toujours faire l'objet d'ajouts par le Collège. Le plan se veut évolutif puisque la réussite scolaire des étudiants est au cœur des préoccupations de tous les intervenants qui évoluent au Collège O'Sullivan de Québec.

Enfin, il est fondamental de souligner que la réalisation de ce Plan institutionnel de réussite actualisé sera encore une fois le fruit de l'implication et de l'engagement de l'ensemble du personnel œuvrant pour le Collège O'Sullivan de Québec.